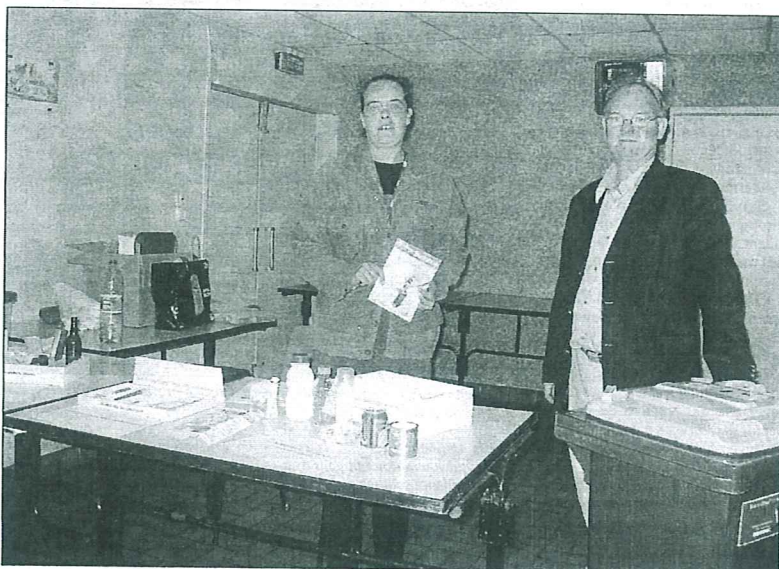


Tri des déchets : encore des efforts à faire

La structure intercommunale mène une campagne de sensibilisation au tri sélectif dans le cadre des Semaines régionales de l'environnement. Si les tonnages sont en hausse, les erreurs restent nombreuses.



Delphine Dusailant, présentant le nouveau guide du tri qui a été distribué cette semaine dans tous les foyers de la communauté de communes, et Jean Delabroye lors de la présentation de l'exposition à Heilly.

D'ici au 7 novembre, Delphine Dusailant, l'ambassadrice du tri de la communauté de communes du Val de Somme, se rendra dans 22 communes du territoire de la structure intercommunale pour présenter une exposition sur le tri sélectif des déchets.

Cette exposition, présentée dans le cadre des Semaines Régionales de l'Environnement, a pour but de sensibiliser toutes les générations à l'importance du tri et de sa qualité.

L'exposition présente les trois phases de recyclage c'est-à-dire les déchets que l'on peut mettre dans la poubelle à couvercle jaune, comment ils sont transformés et ce

qu'ils deviennent. « Les déchets recyclables sont répartis en quatre grandes catégories : le carton d'emballage, le plastique mais seulement ce qui a la forme d'une bouteille, les briques alimentaires et les boîtes en acier et en aluminium » résume Delphine Dusailant.

280 tonnes en 2007 contre 286 en 2006

Après leur collecte en porte à porte (ou en apport volontaire pour le verre et le papier), les déchets sont envoyés vers le centre de tri Véolia à Amiens où ils sont triés.

C'est là que sont écartées, à la main, les erreurs de tri. Si celles-ci sont en légère baisse (280 tonnes

en 2007 contre 286 en 2006), elles sont encore trop nombreuses.

« Ces erreurs coûtent cher en matière de transport puisqu'il faut acheminer ces déchets du centre de tri vers le centre de stockage des déchets ultimes de Boves » explique Jean Delabroye, vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement.

C'est pour sensibiliser les habitants du territoire au tri sélectif et pour améliorer la qualité de ce tri qu'a été créé le poste d'ambassadrice du tri dans le cadre du nouveau contrat passé avec ADELPHÉ.

Delphine Dusailant intervient auprès des écoles et dans les communes pour faire passer le message.

INFOS PRATIQUES

Erreurs de tri les plus courantes : barquettes de viennoiseries, pots de yaourt et de crème dessert, barquettes de beurre, barquettes de jambon, barquettes en polystyrène, films et sacs plastique, pot de fleur en plastique doivent être placés dans le bac à ordures ménagères et non dans le bac à couvercle jaune

Exemples de transformation des déchets : 1 tonne d'emballages en plastique PET (généralement transparent) permet de fabriquer 1 813 pulls en polaire, 1 tonne d'emballages en acier 19 chariots de supermarché, 1 tonne d'emballages en aluminium 265 vélos, 1 tonne de briques alimentaires 5 558 rouleaux de papier cadeau.

L'exposition sur le tri sera visible mardi 23 septembre, de 14 h 30 à 19 heures, à la salle René Poiré à Aubigny ; jeudi 25 septembre, de 15 h 30 à 19 heures, à la mairie de Cerisy ; vendredi 26 septembre, de 15 heures à 19 h 30, à la mairie de Cachy. Les autres dates seront régulièrement publiées dans nos colonnes.

Cette exposition itinérante participe à cette mobilisation.

En 2007, ce sont 1 180 tonnes de déchets recyclables qui ont été collectées (soit 50,53 kg par habitant).

De plus, 6 328 tonnes de déchets verts, cartons, ferraille, gravats, encombrants, batteries et déchets ménagers spéciaux ont été apportées à la déchèterie de Corbie.

Dans le même temps, les ordures ménagères ont représenté 7 672 tonnes soit 81 tonnes de moins que l'année précédente. Les chiffres s'améliorent mais il faut poursuivre les efforts.